



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CROISIÈRE EN ALASKA

- DU 11 AU 22 AOUT 2017 ; CABINE INTÉRIEURE (cat.ic) _____ prix à partir de 3950. \$
- DU 11 AU 22 AOUT 2017 ; CABINE EXTÉRIEURE (cat.oc) _____ prix à partir de 4340. \$
- DU 11 AU 22 AOUT 2017 ; CABINE BALCON (cat.bc) _____ prix à partir de 5270. \$

12 JOURS / 10 NUITS

1. NOM _____ PRÉNOM _____
(Tel que sur le passeport) (Une copie de votre passeport est requise)

NUMÉRO DE PASSEPORT _____ DATE DE NAISSANCE (jj/mm/aa) _____

2. NOM _____ PRÉNOM _____

NUMÉRO DE PASSEPORT _____ DATE DE NAISSANCE (jj/mm/aa) _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE RÉSIDENCE _____ TÉLÉPHONE BUREAU _____

COURRIEL _____

NOM ET TÉLÉPHONE CONTACT EN CAS D'URGENCE _____

OCCUPATION ; DOUBLE, UN GRAND LIT DOUBLE, 2 LITS SIMPLES
ASSURANCE VOYAGE : OUI NON

Allergie, restriction alimentaire ou contrainte médicale

Allergies : NON OUI _____

Contraintes médicales: NON OUI _____

PRIX DU VOYAGE : _____ \$

DÉPÔT : 500.00 \$ PAR PERSONNE (les chèques sont payables à l'ordre de Quel Beau Voyage)

SOLDE PAYABLE 60 JOURS AVANT LE DÉPART

Votre signature signifie que vous avez lu les conditions générales de QUEL BEAU VOYAGE ! et que vous les acceptez

SIGNATURE _____ DATE _____

SIGNATURE _____ DATE _____

Merci de compléter le formulaire en LETTRES MAJUSCULES et nous le retourner accompagné d'une copie de votre passeport.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Dépôt et paiement

Le dépôt est 100% non remboursable.

Le solde final devra être payé au complet au moins 60 jours avant le départ. En cas de retard pour le paiement final, notez que la réservation sera automatiquement annulée entraînant les frais d'annulation sous-mentionnés.

Frais d'annulation

Jusqu'à 60 jours avant le départ ; PERTE DU DÉPÔT

À moins de 60 jours avant le départ ; 100 % NON REMBOURSABLE

Changement de nom et/ou modification ; SELON LES CONDITIONS DU TRANSPORTEUR ET/OU DU FOURNISSEUR

Assurances

Les voyageurs sont invités à se procurer une assurance-annulation dans l'alternative où, pour des raisons majeures (maladie, blessure ou décès survenant à eux mêmes ou à un membre de leurs proches) ils devaient annuler leur voyage avant le départ ou modifier l'itinéraire en cours de route. De plus nous recommandons fortement de prendre une assurance-médicale. Les voyageurs doivent prendre connaissance de leur contrat d'assurance et de la nature des garanties.

Prix indiqués

Certaines conditions s'appliquent. Advenant une augmentation des taxes, une augmentation du taux de change de plus de 5 %, une surcharge de carburant ou autres frais autorisés par une autorité publique reconnue, ces prix pourraient augmenter. Les hausses de prix sont autorisées jusqu'à 30 jours avant le départ.

Toutefois le client peut refuser toute hausse supérieure à 7%. Dans ce cas, Quel Beau Voyage propose le remboursement complet et immédiat au client.

Responsabilité du voyageur

Le voyageur est responsable de s'informer sur les exigences d'entrée et de sortie du pays qu'il prévoit visiter, de faire les démarches nécessaires à l'obtention des documents requis et d'en payer les frais correspondants. Dans l'éventualité que le voyageur ne possède pas la documentation requise, il pourrait se voir refuser le passage par les autorités.

Responsabilité de l'agence intermédiaire

L'agence intermédiaire a la responsabilité de présenter et de remettre toute la documentation communiquée par Quel Beau Voyage à son client, dans les plus brefs délais. Elle doit diffuser à son client toute l'information transmise par Quel Beau Voyage.

Responsabilité de Quel Beau Voyage

Quel Beau Voyage ne peut assumer aucune responsabilité pour les réclamations, pertes, dommages, frais ou dépenses pouvant découler de tout accident, blessure ou décès. Pour les dommages, pertes ou retards concernant les bagages ou tout article personnel, ainsi que des retards ou annulation dus à une compagnie de transport. Quel Beau Voyage n'effectuera aucun remboursement quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré ou d'une partie non-complétée, ni pour les services non-utilisés par le voyageur. La responsabilité de Quel Beau Voyage découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans le présent document est limitée au coût de tel service ou avantage.